



VILLE DE VITRY-SUR-SEINE

Direction Voirie Environnement

Service Administration Générale et gestion du Domaine Public

Courriel : direction.voirie@mairie-vitry94.fr Téléphone : 01 46 82 82 15 Fax : 01 57 67 08 16

DEMANDE D'AUTORISATION OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC Objet : Terrasse, Etalage ou Store, stationnement 2 roues pour livraison

DEMANDEUR

NOM – Prénom :

Adresse Personnelle :

Qualité du demandeur :

Gérant

Propriétaire du fonds de commerce

Autre :

Exploitant

Propriétaire des murs

Nom de la Société :

Adresse de la Société :

Coordonnées Tél. domicile : Port. :

Fax : Courriel :

NATURE DE L'OCCUPATION

Terrasse Ouverte

Fermée

Longueur :m

Largeur :m

Surface :m²

Etalage

Durée : mois

Longueur :m

Largeur :m

Surface :m²

Store / Store joue

Linéaire total :m

Nombre de : Table : Chaise : Porte-menu : Parasol :

STATIONNEMENT DE 2 ROUES (réservé à la livraison)

Nombre de deux roues : Longueur :m Largeur :m Surface :m²

ENGAGEMENT

Je, Madame/Monsieur....., m'engage à avertir la Mairie de Vitry sur Seine de toutes modifications de date ou d'aménagement de l'installation.

L'émission du titre de recette reprendra donc les termes de l'autorisation et les éventuels changements validés par les services municipaux (anticipation, prolongation, métrage, nature). La taxation mentionnée notamment dans cet arrêté prendra en compte ces modifications.

Le non-respect de cet engagement induira la verbalisation du pétitionnaire au titre de l'absence d'autorisation d'occupation du domaine public.

Je m'engage également à me conformer aux réglementations en vigueur qui s'appliquent à l'exercice de son activité, et notamment :

- les prescriptions de l'arrêté du Maire, à défaut,
- les règles d'accessibilité, de sécurité et d'hygiène,
- les demandes préalables d'autorisation pour tous travaux (façade ou installation d'enseigne)

Indiquer la mention « Lu et approuvé » et signature :

Fait à

le



VILLE DE VITRY-SUR-SEINE

Direction Voirie Environnement

Service Administration Générale et gestion du Domaine Public

Courriel : direction.voirie@mairie-vitry94.fr Téléphone : 01 46 82 82 15 Fax : 01 57 67 08 16

PIECES ET RENSEIGNEMENT A FOURNIR

- une photo récente de l'établissement et de la terrasse sollicitée
- une photocopie de l'inscription au Registre de Commerce de l'établissement (moins de 3 mois)
- une copie de la licence d'autorisation d'un débit de boisson et/ou de la licence restauration
- une copie de l'assurance en responsabilité civile de l'exploitation

AVERTISSEMENT

Ceci constitue une demande qui ne vaut en aucun cas autorisation tacite.

Les autorisations qui peuvent être délivrées sont personnelles précaires et révocables : elles cessent de plein droit en cas de vente du fonds de commerce. Elles ne sont ni transmissibles, ni cessibles et ne peuvent faire l'objet d'un contrat privé. Elles font obligation à leur titulaire d'acquitter les taxes et droits qui y affèrent.

Le domaine public devra impérativement être libéré de tout matériel dès la fermeture de l'établissement.

Il est strictement interdit de modifier le sol du domaine public ou d'y fixer quoique ce soit à l'occasion de l'installation d'une terrasse ouverte.

La terrasse devra être nettoyée quotidiennement.

La responsabilité du pétitionnaire est engagée si celui-ci est à l'origine de dégradations ou de salissures sur la voie publique.

DROITS ET REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Les droits et redevance d'occupation du domaine public sont actualisés chaque année par délibération du Conseil Municipal.

TARIFS 2021

- ⇒ **Terrasse couverte/fermée : 72,95 € le mètre superficiel par an ;**
- ⇒ **Terrasse ouverte : 29,19 € le mètre superficiel par an ;**
- ⇒ **Store : 2,43 € le mètre linéaire par an ;**
- ⇒ **Etalage : 29,19 € le mètre superficiel par an ;**
- ⇒ **Stationnement 2 roues : 113,32 € le mètre superficiel par an (Réservé à la livraison).**

Pour tout commerce bordant les voies départementales/nationales, une copie de votre demande sera transmise pour autorisation au :

Conseil Départemental du Val-de-Marne - Hôtel du Département
Direction des Transports, de la Voirie des Déplacements
Service Territorial Ouest – 94054 CRETEIL Cedex
Tél. : 01 41 80 76 62

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

N° Enregistrement :

Avis : Favorable

Date :

Défavorable

Observation :

Fait à
Le :

Signature du pétitionnaire :